

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 13 décembre 2011

Objet : Avenant N°19 au contrat de concession – validation catalogues tarifaires année 2011

L'an deux mille onze, le treize décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux décembre, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Pierre COUTAUD (suppléant de Mr Combes)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mme Boulestin)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Alain BRETTE (et son suppléant)	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

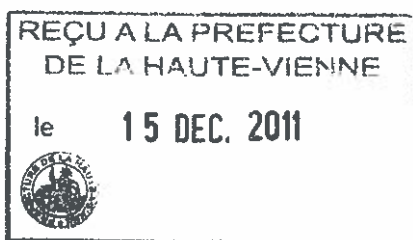
L'objectif de l'avenant N°19 est de valider l'ensemble des catalogues tarifaires de l'année 2011 existants et de les annexer au contrat de concession conformément à la délibération N°218, du 1^{er} juillet 2010.

En effet, le comité syndical a décidé de valider, par délibération, toutes les modifications tarifaires au fur et à mesure des demandes du délégataire puis de régulariser, par avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de l'année.

En 2011, seul un catalogue tarifaire a été présenté et validé par le comité syndical en septembre.

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité :

- de donner autorisation au Président pour signer l'avenant N°19 au contrat de concession intégrant les annexes 9.1.8,
- de donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à cet avenant.



Fait à Limoges, le 13 décembre 2011

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

